



MESURES SALARIALES 2026 À GRDF : LA FNME-CGT NE SIGNE PAS L'ACCORD

Après la consultation de ses bases, conformément à ses statuts, la FNME CGT n'a pas signé l'accord Mesures Salariales 2026 à GRDF proposé par la Direction.

Pour autant, celui-ci est valide puisque les 3 autres OS l'ont signé.

Bien qu'elle ne soit pas signataire, la CGT a pesé dans cette négociation et a fortement contribué à faire monter le niveau des propositions de la Direction.

Les principales mesures qui seront appliquées en 2026 sont donc les suivantes :

- Mesures individuelles : 1,85 % des rémunérations principales, soit environ 8.300 NR;
- Prime exceptionnelle de 350 € brut versée fin février;
- GF astreinte attribués hors contingent.

Nous avions alerté sur un risque de non signature de la CGT pour les raisons suivantes :

1. Mesures individuelles : la CGT revendiquait 2,3 %, soit environ 11.000 NR. Cette revendication a d'ailleurs été la position commune de l'intersyndicale en fin de négociation. Dans la proposition de la Direction, il manquait donc 2.700 NR.
2. Mesure collective : la CGT revendiquait 1 NR pour tous finançable pendant 15 ans avec les 160 millions d'euros d'économies réalisées par la Direction avec l'écrasement de l'intéressement et de l'abondement par la prime de participation.

Par leur vote défavorable, les syndiqués CGT ont rejeté largement le chantage de la Direction qui menaçait d'appliquer des mesures plus défavorables en cas de non-signature majoritaire de l'accord.

Concernant la prime exceptionnelle de 350 €, et même si elle représente de l'argent, elle apparaît comme dérisoire au regard des **4.000 euros que les agents vont perdre chaque année entre 2025 et 2028.**

L'actionnaire va récupérer tout cet argent et s'en frotte les mains par avance.

C'est insupportable et inacceptable !

Les agents ne peuvent pas perdre presque 16.000 euros en 4 ans et se voir verser dans le même temps et pour solde de tout compte des primes annuelles de 300€ ou 350€ brut.

Nous ne l'avons pas accepté hier. Nous ne l'acceptons pas aujourd'hui. Nous ne l'accepterons pas demain.

Dès les prochaines semaines, nous continuerons de mener la lutte pour que ces 160 millions d'euros reviennent à ceux qui les ont produits : les agents.

**Vous voulez faire baisser les factures
d'électricité et de gaz de 14% ?
Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur
le site du Sénat.**

Signez ici !



**Pour signer,
cliquez ici !**